

Méditation : Jeudi 26 mars 2020. (4^e semaine de Carême)

1^{ère} Lecture : Exode 32,7-17

Psaume : 105(106)

Évangile : Jean 5,31-47

Frères et Soeurs en Christ

Après la guérison du paralytique à la piscine de Bethzatha le jour de sabbat, Jésus est en procès devant les pharisiens qui l'accusent : "Cet homme ne vient pas de Dieu". La réponse de Jésus se résume en ceci: Mes oeuvres sont les oeuvres du Père, et par lui, le Père donne la vie.

Pour les juifs tout acte doit être approuvé au moins par deux témoins. Jésus en donne quatre: ses oeuvres; le témoignage de Jean Baptiste que tous respectaient; le témoignage des Écritures sur sa personne et par surcroit le témoignage du Père (Au Jourdain lors de son baptême).

La vie chrétienne est essentiellement basée sur les témoignages. Le témoignage est bon lorsqu'il est fondé sur la vérité, l'amour et la justice. "Que les gens voient vos bonnes oeuvres pour qu'ils glorifient votre Père céleste, a dit Jésus.

Beaucoup des gens ont quitté l'Église, non pas parce que l'Église est mauvaise, mais parce que les gens d'Église ont donné des mauvais témoignages.

La mauvaise connaissance de Dieu, des Écritures et de Jésus amène aux mauvais témoignages. Jésus rétorque aux pharisiens: "Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, car c'est à mon sujet qu'il a écrit"

Pendant ce temps de Carême, il nous a été demandé de Prier. Par notre prière assidue nous rendons témoignage au Christ. Il nous est proposé aujourd'hui la prière d'intercession comme celle de Moïse dans la première lecture, Dieu, qui voulait exterminer le peuple qui s'est détourné de lui au désert en se fabricant un veau d'or. Par sa prière Moïse obtient la miséricorde de Dieu.

Nous avons chassé Dieu de nos places publiques et de nos vies, maintenant que la menace de mort par une pandémie nous guette, comme Moïse implorons la clémence du ciel pour le monde .Que Dieu miséricordieux nous pardonne et nous sauve.

Le Seigneur soit avec vous.

Abbé L Abraham